



Remboursement d'indemnités journalières

Par **doudou56**, le **22/01/2009** à **11:09**

Bonjour,

J'étais en CDD dans un grand laboratoire connue en Guyane jusqu'au 30 juin 2008.

Étant enceinte, mon congé maternité à débuté le 23 mai 2008. En partant, j'ai signé une subrogation afin que l'entreprise se fasse rembourser par la sécurité sociale pour les indemnités journalières.

Mon employeur m'a donc payé jusqu'au 30 juin.

Au retour en métropole fin juillet, je reçois un rappel de la sécurité sociale des indemnités journalières du 23 mai au 11 septembre 2008 car je n'avais rien touché.

A ce jour, je reçois une lettre de mon employeur, sans accusé de réception qui me demande de le rembourser. Pas de coup de téléphone.

Je ne pensais pas que ce que j'avais touché de la sécurité sociale avait un rapport direct avec mon employeur. Je ne comprends pas trop en faite ce qu'il s'est passé.

Il n'apparait pas d'indemnité journalière sur mon dernier salaire.

L'erreur vient-il de mon employeur? de la sécurité sociale ? ou de moi?

Quel recours puis-je avoir? Que dois-je faire?

Merci de l'aide que vous pourrez m'apporter.